

domaine ; dans l'un de ces terriers le propriétaire avait enregistré l'achat de plusieurs prairies situées sur les bords de la Saône et faisant partie du territoire de la commune d'Anse. Ces prairies avaient appartenu aux religieuses d'un monastère de Notre-Dame de la Bruyère et avaient été mises en vente par l'autorité supérieure qui venait de supprimer le susdit couvent. Pour je ne sais quel motif l'acquéreur de ces prairies avait reproduit, en les copiant, en vingt-sept pages grand in-folio, toutes les pièces de l'administration religieuse et de l'administration civile qui avaient précédé, accompagné, et suivi la suppression du monastère de la Bruyère. Après la lecture de ces pages qui avaient réveillé ma curiosité, ma première pensée fut d'interroger les personnes que je croyais les plus capables de satisfaire cette curiosité. Quel était ce monastère de la Bruyère ? Où était-il situé ? Point de réponse. J'aurais parlé d'une contrée située au centre de l'Afrique que ma question n'aurait pas causé plus de surprise. J'avais un point de départ. Je tenais beaucoup à remonter le cours des siècles pour arriver aux premières années de ce monastère et à reconstituer ses annales, s'il était possible. Telle a été l'idée dominante qui m'a fait entreprendre et poursuivre ce travail. J'ai réuni tout ce qu'il m'a été possible de rencontrer dans les archives publiques, dans les papiers de famille, dans les ouvrages imprimés ; les fragments épars çà et là, ainsi rassemblés, serviront peut-être à sauver de l'oubli la mémoire de ces pieuses filles de Saint-Benoît qui, pendant tant de siècles, avaient fait fleurir la vie religieuse sur cette partie des rives de la Saône.

Tout le monde a entendu parler de ces bords charmants. Beaucoup de voyageurs ont dû juger par eux-mêmes que la renommée n'avait rien exagéré ; on a même composé des